

de ce service en Europe et que ce rapport a été remis au Gouvernement au mois de novembre 1918. Je désire savoir si ce document sera déposé sur le bureau de la Chambre et quand nous pouvons espérer l'avoir.

Le major général MEWBURN (ministre de la Milice et de la Défense): Je n'ai aucun renseignement concernant ce rapport. Je n'ai jamais entendu parler de cette affaire, mais je prendrai des renseignements sans retard.

SUITE DE LA DISCUSSION DU DISCOURS DU TRÔNE.

La Chambre passe à la suite de la discussion du discours du trône et du projet d'adresse à S. Exc. le Gouverneur général.

L'hon. M. ROWELL (président du conseil privé): Monsieur l'Orateur, en prenant la parole sur le projet d'adresse à Son Excellence le Gouverneur général, je ne me propose pas de discuter les projets importants mentionnés dans le discours du trône. Nous aurons l'occasion de les étudier lorsque la Chambre en sera régulièrement saisie. Je ne parlerai pas non plus des questions de politique intérieure concernant la démobilisation et la restauration. Ces deux sujets ont été traités à fond par mes collègues et les honorables députés des deux partis.

Je me propose de traiter surtout ce soir ce que l'on pourrait appeler les relations extérieures du Canada ou, avec plus de précision, les effets de la guerre sur la situation du Canada comme une des nations de l'empire britannique et de sa situation parmi les nations en général. Si j'en ai le temps, je donnerai aussi des explications concernant la Russie, autant du moins que le permettent les renseignements en la possession du Gouvernement.

Tous doivent admettre, j'en suis sûr, que la situation qui règne aujourd'hui en Russie pose l'un des plus importants problèmes que le Congrès de la paix aura à résoudre et constitue l'une des pires menaces pour l'avvenir de notre civilisation.

Dans deux ou trois discours, il a déjà été question du rang du Canada au sein de l'empire. Le représentant de Kamouraska a surtout discuté ce sujet dans une harangue remplie d'intérêt et fort éloquente dont j'ai cordialement approuvé une grande partie sans pouvoir admettre quelques-uns de ses propos ni certaines de ses assertions.

Parlant du rang qu'occupe le Canada, il n'est pas sans intérêt de rappeler que la confédération allemande, qui, peu après, devint l'empire allemand, et la confédération canadienne ont commencé leur exis-

tence nationale le même jour, le premier de juillet 1867. L'Allemagne, avec un territoire de peu d'étendue mais une population nombreuse, a été fondée, non sur une constitution démocratique ni avec l'assentiment des gouvernés, mais avec un gouvernement propre à une autorité appuyée par la force militaire.

Le peuple allemand a concentré ses pensées et ses soins sur le développement d'une civilisation matérielle, et sur le renforcement de la puissance militaire de l'Etat. Il n'y a probablement pas dans les annales du monde un autre pays qui pendant l'espace d'un demi-siècle, a autant progressé dans la voie du développement matériel ou du perfectionnement du militarisme. Lorsque vint le jour où la civilisation matérielle de l'Allemagne, où ses progrès industriels, lui eurent donné accès à tous les marchés du monde et eurent tellement perfectionné son organisation militaire qu'elle crut pouvoir sans danger disputer la suprématie du globe, elle déchaîna la guerre qui a mis l'univers en feu. Nous connaissons maintenant les résultats. Une civilisation uniquement fondée sur le progrès matériel et la force militaire s'est écroulée au contact avec les forces navales du monde et avec les nations libres et démocratiques qui se sont coalisées contre elle.

Le Canada, avec un vaste territoire, mais une population peu nombreuse, a suivi une voie différente. Sous une constitution démocratique qui exigeait le consentement des gouvernés pour exercer le gouvernement, la nation canadienne, aimant la liberté et caressant de nobles idéals, a entrepris la tâche de dompter la nature dans son propre domaine et d'établir une civilisation démocratique bien ordonnée sur la moitié septentrionale de l'Amérique du Nord.

Cinquante années se sont écoulées et pendant cet intervalle de temps, nous avons développé au Canada une telle initiative, un tel courage, de telles ressources, un tel amour de la liberté et des idéals démocratiques que lorsque l'Allemagne commença la présente guerre, le Canada, sans hésiter ni temporiser, par l'action spontanée de sa population et du consentement unanime du Parlement, s'est rangé au côté de la mère patrie pour lutter contre la plus puissante démocratie que le monde ait connue. Nous connaissons maintenant le résultat de cette lutte. Le Canada, ayant pris part à la guerre avec la ferme résolution de défendre la mère patrie, mais sans avoir pleine conscience de sa force, de l'étendue de ses ressources ou des conséquences de ses propres efforts, était, au sortir de la mêlée, l'une des puissances réellement efficaces du monde,